L'Église catholique, depuis deux millénaires, enseigne les hommes sur les fins dernières. Irons-nous tous au Paradis ? Pour cela, il convient de mener une vie dans le Christ. Étant tous pécheurs, nous aurons tous plus ou moins besoin d'un « nettoyage complet » pour pouvoir accéder au Ciel où rien de ce qui est souillé par le péché ne peut entrer dans la maison du Père (Ap 21, 27). C'est tout l'intérêt du Purgatoire, étape avant le Paradis. D'autres auront délibérément refusé Dieu et auront persisté dans cette aversion volontaire de son amour. C'est malheureusement l'Enfer, et pour toujours.

Méditons le *Catéchisme de l'Église catholique* sur ces deux vérités de foi dont on parle si peu.

La PURIFICATION FINALE ou PURGATOIRE

n° 1030 Ceux qui meurent dans la grâce et l'amitié de Dieu, mais imparfaitement purifiés, bien qu'assurés de leur salut éternel, souffrent après leur mort une purification, afin d'obtenir la sainteté nécessaires pour entrer dans la joie du ciel .

n° 1031 L'Église appelle *Purgatoire* cette purification finale des élus qui est tout à fait distincte du châtiment des damnés. L'Église a formulé la doctrine de la foi relative au Purgatoire surtout aux Conciles de Florence (cf. DS 1304) et de Trente (cf. DS 1820 ; 1580). La tradition de l'Église, faisant référence à certains textes de l'Écriture (par exemple 1 Co 3, 15 ; 1 P 1, 7), parle d'un feu purificateur :

Pour ce qui est de certaines fautes légères, il faut croire qu'il existe avant le jugement un feu purificateur, selon ce qu'affirme Celui qui est la Vérité, en disant que si quelqu'un a prononcé un blasphème contre l'Esprit Saint, cela ne lui sera pardonné ni dans ce siècle-ci, ni dans le siècle futur (Mt 12, 31). Dans cette sentence nous pouvons comprendre que certaines fautes peuvent être remises dans ce siècle-ci, mais certaines autres dans le siècle futur (saint Grégoire le Grand, dial. 4, 39).

n° 1032 Cet enseignement s'appuie aussi sur la pratique de la prière pour les défunts dont parle déjà la Sainte Écriture : « Voilà pourquoi il (Judas Maccabée) fit faire ce sacrifice expiatoire pour les morts, afin qu'ils fussent délivrés de leur péché » (2 M 12, 46). Dès les premiers temps, l'Église a honoré la mémoire des défunts et offert des suffrages en leur faveur, en particulier le sacrifice eucharistique (cf. DS 856), afin que, purifiés, ils puissent parvenir à la vision béatifique de Dieu. L'Église recommande aussi les aumônes, les indulgences et les œuvres de pénitence en faveur des défunts :

Portons-leur secours et faisons leur commémoraison. Si les fils de Job ont été purifiés par le

sacrifice de leur père (cf. Jb 1, 5), pourquoi douterions-nous que nos offrandes pour les morts leur apportent quelque consolation ? N'hésitons pas à porter secours à ceux qui sont partis et à offrir nos prières pour eux (saint Jean Chrysostome, hom. in 1 Cor. 41, 5 : PG 61, 361C).

L'ENFER

n° 1033 Nous ne pouvons pas être unis à Dieu à moins de choisir librement de l'aimer. Mais nous ne pouvons pas aimer Dieu si nous péchons gravement contre Lui, contre notre prochain ou contre nous-mêmes : « Celui qui n'aime pas demeure dans la mort. Quiconque hait son frère est un homicide ; or vous savez qu'aucun homicide n'a la vie éternelle demeurant en lui » (1 Jn 3, 15). Notre Seigneur nous avertit que nous serons séparés de Lui si nous omettons de rencontrer les besoins graves des pauvres et des petits qui sont ses frères (cf. Mt 25, 31-46). Mourir en péché mortel sans s'en être repenti et sans accueillir l'amour miséricordieux de Dieu, signifie demeurer séparé de Lui pour toujours par notre propre choix libre. Et c'est cet état d'auto-exclusion définitive de la communion avec Dieu et avec les bienheureux qu'on désigne par le mot « enfer ».

n° 1034 Jésus parle souvent de la « géhenne » du « feu qui ne s'éteint pas » (cf. Mt 5, 22. 29 ; 13, 42. 50 ; Mc 9, 43-48), réservé à ceux qui refusent jusqu'à la fin de leur vie de croire et de se convertir, et où peuvent être perdus à la fois l'âme et le corps (cf. Mt 10, 28). Jésus annonce en termes graves qu'il « enverra ses anges, qui ramasseront tous les fauteurs d'iniquité (…), et les jetteront dans la fournaise ardente » (Mt 13, 41-42), et qu'il prononcera la condamnation : « Allez loin de moi, maudits, dans le feu éternel ! » (Mt 25, 41).

n° 1035 L'enseignement de l'Église affirme l'existence de l'enfer et son éternité. Les âmes de ceux qui meurent en état de péché mortel descendent immédiatement après la mort dans les enfers, où elles souffrent les peines de l'enfer, « le feu éternel » (cf. DS 76 ; 409 ; 411 ; 801 ; 858 ; 1002 ; 1351 ; 1575 ; SPF 12). La peine principale de l'enfer consiste en la séparation éternelle d'avec Dieu en qui seul l'homme peut avoir la vie et le bonheur pour lesquels il a été créé et auxquels il aspire.

n° 1036 Les affirmations de la Sainte Écriture et les enseignements de l'Église au sujet de l'enfer sont un *appel à la responsabilité* avec laquelle l'homme doit user de sa liberté en vue de son destin éternel. Elles constituent en même temps un *appel pressant à la conversion* : « Entrez par la porte étroite. Car large et spacieux est le chemin qui mène à la perdition, et il en est beaucoup qui le prennent ; mais étroite est la porte et resserré le chemin qui mène à la Vie, et il en est peu qui le trouvent » (Mt 7, 13-14) :

Ignorants du jour et de l'heure, il faut que, suivant l'avertissement du Seigneur, nous restions constamment vigilants pour mériter, quand s'achèvera le cours unique de notre vie terrestre, d'être admis avec lui aux noces et comptés parmi les bénis de Dieu, au lieu d'être, comme de mauvais et paresseux serviteurs, écartés par l'ordre de Dieu vers le feu éternel, vers ces ténèbres du dehors où seront les pleurs et les grincements de dents (LG 48).

n° 1037 Dieu ne prédestine personne à aller en enfer (cf. DS 397 ; 1567) ; il faut pour cela une aversion volontaire de Dieu (un péché mortel), et y persister jusqu'à la fin. Dans la liturgie eucharistique et dans les prières quotidiennes de ses fidèles, l'Église implore la miséricorde de Dieu, qui veut « que personne ne périsse, mais que tous arrivent au repentir » (2 P 3, 9) :

Voici l'offrande que nous présentons devant toi, nous, tes serviteurs, et ta famille entière : dans ta bienveillance, accepte-la. Assure toi-même la paix de notre vie, arrache-nous à la damnation et reçois-nous parmi tes élus (MR, Canon Romain 88).

Crédit photo :
Image de gauche, Jérôme Bosch, tableau, le Jugement dernier (détail sur l'Enfer)
Image de droite, Nhuan Doduc, vitrail (détail sur le Purgatoire)
http://ndoduc.free.fr/vitraux/htm8/eg_ND@Coutance_218_purgatoire.htm